

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2017

Présents : Thierry LHUILLIER, Michel HUGON, Lydie LE GALL, Gilbert FREYDIER, Bernard LAGIER, Raynald FOUCHER, Christine BRUNEL, Anne VEDRENNE, Hervé ISSARTEL

Procuration : Jocelyne LE BAIL à Lydie LE GALL, Marie-José GUERGUY à Thierry LHUILLIER Fabrice NOCERA à Anne VEDRENNE et Caroline BRES à Gilbert FREYDIER

Absents : Isabelle COMTE, Christopher BLACHE

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

PLU Intercommunal

Le transfert de compétence devant intervenir automatiquement le 27 mars 2017 excepté si 25% des communes représentant 20% de la population s'y oppose, la Commune doit donc se prononcer sur l'inter communalisation du PLU afin de réduire les coûts de révision d'un PLU (obligatoire pour la commune suite à la « grennelisation »).

Vote POUR : 9 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 4

RIFSEEP

La fonction publique territoriale voit son régime indemnitaire modifié suivant celui des agents de la fonction publique d'état. Le RIFSEEP est la mise en place de ce nouveau régime.

Vote POUR : 13 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

AVENANT DAH

Suite au négociation avec DAH et à la réévaluation de l'immeuble Ray, il est demandé au conseil de voter l'avenant qui permettra à la commune de percevoir 44 800€ de plus que le contrat préalablement signé.

Vote POUR : 13 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

SUBVENTION EAU – TRAITEMENT UV

Michel HUGON, adjoint au maire propose de demander des subventions relatives à un nouveau système de traitement de l'eau par UV. Le projet, en phase d'étude, est subventionnable par plusieurs organismes.

Vote POUR : 13 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20h.

Marsanne, le 28/02/2017
Le Maire, Thierry LHUILLIER